

## P R O D U C T I O N .

surtout le hareng, la seiche et le capelin; et le poisson pris est principalement la morue, l'égrefin, la merluche, le merlan et le flétan. La pêche côtière se fait sur de petits bateaux ayant un équipage de deux ou trois hommes, et aussi sur de petits vaisseaux à équipage de quatre à sept hommes. Les moyens de capture employés par les pêcheurs de ces bateaux sont les filets, les hameçons, les lignes, aussi bien celles qu'on tient à la main que les lignes de fonds, et, dans la haute-mer, on se sert de rets à enclos, de chaluts et de nasses. Les poissons comestibles commerciaux qu'on prend près du rivage sont la morue, la merluche, l'égrefin, le merlan, le flétan, le hareng, le maquereau, le gasparot, l'alose, l'éperlan, le carrelet et la sardine. La plus vaste pêcherie de homards que l'on connaisse est exploitée le long de toute la côte orientale du Canada, tandis que d'excellents bancs d'huîtres existent en beaucoup d'endroits du Golfe St-Laurent, principalement sur la côte nord de l'Île du Prince-Edouard et dans le détroit de Northumberland. On pêche surtout le saumon sur la côte du Pacifique; mais de grands navires à vapeur et autres, parfaitement équipés font aussi une pêche abondante de flétan dans les eaux du nord de la Colombie-Britannique. Cette pêche se fait au moyen de lignes de fond, et l'on se sert de doris pour plonger ces lignes à l'eau et les en retirer, comme cela se pratique pour les pêcheries en haute-mer, dans l'Atlantique. Le hareng est très abondant sur la côte du Pacifique, et fournit largement la boîte nécessaire à la pêche du flétan. Dans les pêcheries des lacs de l'intérieur, on se sert d'engins de pêche variés, comprenant les rets à mailer, les rets à chambre, les seines, les hameçons et les lignes. Les principaux poissons commerciaux qu'on y prend sont le poisson blanc, la truite, le brocheton, l'éurgeon et le hareng d'eau douce, ce dernier se trouvant seulement dans les grands lacs.

Suivant évaluation, le capital total engagé dans les pêcheries, se montait, en 1911-12, à \$20,932,904. Là-dessus, une somme de \$19,154,716 était consacrée aux pêcheries maritimes, et \$1,778,188 l'étaient aux pêcheries de l'intérieur. Sur le total, une somme de \$6,198,578 représente la valeur des vaisseaux et des bateaux, tandis que \$14,734,326 sont celle des engins de pêche, des établissements de conserves et autres accessoires. Le Tableau 12 indique la distribution de ce capital entre les diverses variétés de navires, de bateaux, de filets, de trappes, etc. dont on se servait dans les pêcheries maritimes ou intérieures, pendant l'année fiscale de 1911-12.<sup>1</sup>

En 1911-12, il y avait en tout, 91,132 personnes employées à l'industrie de la pêche. Parmi elles, 65,926 étaient des pêcheurs, montant 1,648 vaisseaux et remorqueurs, et 36,761 bateaux. Il y avait 9,056 pêcheurs employés sur les navires et 56,870 employés sur les bateaux. Le reste des ouvriers, au nombre de 25,206, étaient employés à terre dans les établissements de conserves, et autres.<sup>1</sup>

La loi de 1882 (45 Vic., c. 18), adoptée pour développer les pêcheries maritimes et encourager la construction des navires de pêche a prévu la distribution annuelle de \$150,000 de primes parmi les

<sup>1</sup>Pour les statistiques similaires des années précédentes, voir l'Annuaire du Canada de 1911, p. 390.